

**CONSEIL MUNICIPAL DU  
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020  
Compte rendu**

Etaient présents :

**29 Conseillers Municipaux sur 33 en exercice**

Monsieur Stéphane RODIER, Maire ;

Madame Hélène BOUDON, Monsieur Claude GOUILLON-CHENOT, Madame Isabelle FUREGON, Monsieur David DEROSSIS, Madame Catherine PAPUT, Monsieur Pierre CONTIE, Madame Monique DURAND-PRADAT, Monsieur Sylvain HERMAN, Madame MARTINE MUNOZ, Adjoints;

Monsieur Tahib ADJIMI, Madame Sophie DELAIGUE, Monsieur Didier STURMA, Madame Lisa ASAR, Monsieur Michel COMBRONDE, Monsieur VINCENT PETITJEAN, Madame Monique MORENO, Monsieur Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Madame Patricia BOSTMAMBRUN, Monsieur Pierre SUREDA, Madame Pepa CAENEN, Monsieur Thierry BARTHELEMY, Madame Michelle MAGNOL, Monsieur Eric BOUCOURT, Madame Régine BEAL, Monsieur Yoann BENTEJAC, Madame Claire JOYEUX, Monsieur Tahar BOUANANE, Madame Annie CHEVALDONNE, Conseillers Municipaux;

Avaient donné procuration :

**4 Conseillers Municipaux,**

Monsieur Francis ROUX, procuration à Madame Régine BEAL;  
Madame Bétul SIMSEK, procuration à Madame Isabelle FUREGON ;  
Madame Serap ALP, procuration à Monsieur Eric BOUCOURT;  
Madame Farida LAID, procuration à Monsieur Yoann BENTEJAC.

**Monsieur Stéphane RODIER, Maire, ouvre la séance à 20h00.**

**ORDRE DU JOUR**

Monsieur Pierre CONTIE, désigné secrétaire de séance.

**Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 juillet 2020.**

**PRESENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER DU CENTRE HOSPITALIER**

Intervention de Monsieur BEAUVAIS, Directeur du Centre Hospitalier de Thiers.

**ADMINISTRATION GENERALE**

**I- Délégation du Maire**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 ;  
**VU** la délibération du Conseil Municipal de THIERS, en date du 4 juillet 2020 (reçue en Sous-préfecture le 9 juillet 2020) donnant délégation au Maire conformément à l'article susvisé ;

**Monsieur le Maire fait état des décisions prises par délégation :**

❖ **DCM2020-197 : Fourniture et installation de bâtiments modulaires pour 8 classes provisoires à l'école élémentaire du Moutier – Lot n°3 classes modulaires – AVENANT n°2**

Un avenant n°2 au marché de travaux passé avec l'entreprise ALGECO (69881 MEYZIEU) pour le lot 3 : classes modulaires est conclu pour des travaux d'électricité, courants faibles pour un montant de 1 800€ HT, soit un nouveau montant de marché de 166 325€ HT.

❖ **DCM2020-198 : Accord cadre mono-attributaire pour des fournitures de denrées alimentaires pour les cantines et autres services municipaux – Lot 6 : Boissons – AVENANT n°1**

Avenant n°1 conclu avec la SARL HLP COMPANY et la SAS LA BORIE prenant effet à compter de la date de rachat du magasin SPAR au 19 juin 2020.  
Montant minimum annuel de 2 000€ HT et montant maximum annuel de 8 000 € HT, accord signé pour un an.

❖ **DCM2020-199 : Accord cadre mono-attributaire pour des fournitures de denrées alimentaires pour les cantines et autres services municipaux – Lot 11 : Epicerie – AVENANT n°1**

Avenant n°1 conclu avec la SARL HLP COMPANY et la SAS LA BORIE prenant effet à compter de la date de rachat du magasin SPAR au 19 juin 2020.  
Montant minimum annuel de 500€ HT et montant maximum annuel de 1 000 € HT, accord signé pour un an.

❖ **DCM2020-200 : Marché de travaux – Fourniture et installation de volets roulants à la régie des eaux**

Marché de travaux pour l'installation de volets roulants à la régie des eaux de Thiers est conclu avec l'entreprise ECO NATURE ENERGIE (63000 CLERMONT-FERRAND) pour un montant de 7 706,16€ HT.

❖ **DCM2020-201 : Marché de fourniture de ressources documentaires tous les supports pour la Médiathèque municipale de Thiers**

Accord cadre mono attributaire à bons de commande conclu pour un an avec :

- Lot 1 : cinéma jeunesse et familial sur support DVD (min. 7 000€ HT, max. 35 000€ HT par an), avec l'entreprise RDM VIDEO SA (95110 SANNOIS),

- Lot 2 : musique et textes lus adulte et jeunesse sur support CD (min. 7 000€ HT, max. 10 000€ HT par an), avec l'entreprise RDM VIDEO SA (95110 SANNOIS)

- Lot 3 : livres imprimés pour tous publics (min. 45 000€ HT, max. 50 000€ HT par an), avec l'entreprise SAS DECITRE (69371 LYON).

❖ **DCM2020-202 : Convention de partenariat entre la ville de Thiers et la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Massif Central dans le cadre de la saison culturelle 2020/2021**

Conclue pour la durée de la saison culturelle 2020/2021.

Ce partenariat a pour objectif de promouvoir la notoriété des deux parties sur tout support et notamment pochettes, affiches, programmes, support audiovisuels, site internet, jeux...

Le Crédit Mutuel s'engage également à verser à la ville de Thiers 2 000€ TTC dans le cadre de ce partenariat qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020 et jusqu'au 30 août 2021.

❖ **DCM2020-203 : Marché de travaux d'élagage et d'abattage d'arbres, de fauchage des talus et de tonte des pelouses**

Accord cadre mono attributaire à bons de commande conclu pour une durée de un an renouvelable deux fois avec :

- Lot 1 : élagage/abattage – Entreprise FOREZ ELAGAGE (63300 THIERS) pour un montant annuel maximum de 13 000€ HT,